

Veuillez contacter une semaine avant la location pour la remise des clefs.
Patrick CHIAPPELET au 06.67.57.60.40

CONTRAT DE LOCATION DE LA PETITE SALLE DE CONS SAINTE COLOMBE

Date de location :

NOM et Prénoms du demandeur :

Pour (Association ou Société) :

Adresse du demandeur :

Tél :

Motif de location : Réunion - Bal - Soirée - Autres motifs :

Assurance :

Je soussigné, avoir pris connaissance du règlement, des consignes de sécurité, d'en respecter et d'en faire respecter toutes les dispositions.

Le non respect des obligations énoncées dans ce règlement entraînera le refus d'une location future.
Le présent contrat est personnel et de ce fait ne peut être cédé à qui que ce soit sans l'autorisation du Maire. En cas de non respect, une pénalité équivalente au double du montant du prix normal de location sera retenue sur la caution.

**A Val de Chaise, le
Le Responsable**

Sans utilisation de la cuisine

- Montant Location	:	100,00 Euros

Total du règlement	:	
- Caution (chèque – gardé 1 mois maximum)	:	400,00 Euros

Réglé le :

Délégation du Conseil Municipal du 10 avril 2017 Transmise à la Préfecture le 18 avril 2017
--